

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET
Extrait
du registre des délibérations

Publié le 16/12/22
Mis en ligne le 16/12/22

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, MM. Jean-Luc BARBAIRE, Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 47

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

Appel à projet AVELO 2 : Lancement de l'animation Vélo

Rapporteur : M. Pierre AUGER

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération dispose de la compétence obligatoire « organisation de la mobilité » sur son territoire. Aussi, deux associations du territoire l'ont sollicitée en février 2022, pour lui faire connaître l'appel à projet AVELO2 (publié par l'ADEME) et pour obtenir un soutien de leurs actions en matière de développement de l'usage du vélo. Également, plusieurs communes ont exprimé leur souhait de travailler sur ce sujet.

L'APPEL A PROJET

L'appel à projet intitulé AVELO2 a pour objectif d'encourager la pratique du vélo sur les territoires et vise en priorité les territoires ruraux. Notre territoire étant particulièrement adapté à ce dispositif, la Communauté d'Agglomération a déposé la candidature décrite ci-dessous.

DESCRIPTION DE LA CANDIDATURE

1. Schéma vélo
Réalisation par une association locale accompagnée du chargé de mission « vélo ». L'objectif est de cartographier des cheminements et de les intégrer au fur et à mesure dans les travaux réalisés par les gestionnaires. L'approbation de ce schéma vélo, par l'Agglomération et les communes est prévue en 2024.
2. 60 Stationnements vélo
Installation de 30 arceaux (soit 60 places de stationnement) scellés dans des plots béton, sur des emplacements repérés dans notre schéma, sur tout le territoire de l'Agglomération (sport, enseignement, loisir, commerces, médical ...).
3. Accompagnement à la remise en selle
1 séance de 2h par semaine hors vacances scolaires réalisée par une association locale. Les Séances seront délocalisables sur toutes les communes de l'Agglomération.
4. Atelier d'auto-réparation vélo
Transformation de l'activité professionnelle de réparation / revente de vélo d'une association locale en un atelier participatif animé par des mécaniciens professionnels. Participation au financement de l'opération, pour étendre les horaires et lancer le service avant son autonomisation financière.
5. Communication
Réalisation de campagnes de communication sur la mobilité à vélo, à destination des automobilistes, des collectivités, des cyclistes, des techniciens voirie...
6. Chargé de mission « vélo »
La mobilité interne au sein de l'Agglomération, d'un agent vers le service plan climat - mobilité pour piloter toutes les actions ci-dessus, échanger avec les communes, les entreprises, les associations, organiser des manifestations vélo, promouvoir la mobilité vélo.

Dans le cadre de l'appel à projet, l'ADEME met à disposition de l'Agglomération, un bureau d'études. Il s'agit du CEREMA qui aura une mission d'AMO sur 2 ans.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel de la candidature est le suivant :

Dépenses		Recettes	
1/ Schéma vélo	4 000€	ADEME (60%)	11 850€
2/ Stationnement vélo	3 000€	Agglomération (40%	8 150€
3/ Accompagnement à la remise en selle	5 000€	autofinancement)	
4/ Atelier d'auto-réparation vélo	5 000€		
5/ Communication	3 000€		
6/ Equipement du chargé de mission (vélo, ordinateur)	2 000€	ADEME (80%)	1 600€
		Agglomération (20% autofinancement)	400€
TOTAL	22 000€	TOTAL	22 000€

PLANNING

L'Agglomération a été notifiée de l'accord de la subvention le 8/11/22. Le planning de réalisation des actions doit respecter les délais suivants :

Actions 1 à 5 : 20 mois

Action 6 (Chargé de mission « vélo ») : Mise en place effective au 1^{er} janvier 2023

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Abstentions : Mme Sylvie BOURDIER (2 voix avec le pouvoir de M. Gilles BRUNATI),

décident :

- De valider le programme d'action décrit ci-dessus et d'autoriser M. le Président à le mettre en œuvre,
- D'approuver le budget prévisionnel ci-dessus,
- D'autoriser M. le Président et M. le Vice-Président en charge de la transition énergétique à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les imputations budgétaires seront les suivantes :

CREDITS BUDGETAIRES A OUVRIR						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
Principal	Fonctionnement	011	611	8241/0757	Appel à projet AVELO	22 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Pierre AUGER